

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 27 FÉVRIER 2026

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Lecture de l'avis de convocation
5. Rapports
 - Rapport financier
 - Rapport du PDG
 - Rapport de l'auditeur externe
 - Rapport de l'actuaire
6. Ratification par les détenteur.rice.s de polices des actes des administrateur.rice.s
7. Élection des administrateur.rice.s
8. Nomination des auditeurs
9. Autres affaires
10. Fin de l'assemblée